«Jean Arthuis souhaite la bienvenue à la Croatie qui devient aujourd'hui le 28e Etat membre de l'Union européenne»

01/07/2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean Arthuis souhaite la bienvenue à la Croatie qui devient aujourd'hui le 28e Etat membre de l'Union européenne

Jean Arthuis, Vice-Président de l'UDI, chargé de l'Europe, souhaite la bienvenue à la Croatie, qui devient aujourd'hui le vingt-huitième Etat membre de l'Union européenne.

Le Sénateur de la Mayenne souhaite cependant souligner qu'il est urgent de se fixer comme tâche prioritaire l'approfondissement plutôt que l'élargissement.

Pour Jean Arthuis, chaque élargissement a un coût que l'UE est de moins en moins en mesure d'assumer, surtout compte tenu des risques que son absence de gouvernance budgétaire continue de faire peser sur elle. Avec le 28ème de l'UE, la Commission européenne va se doter d'un 28ème commissaire. Donc un 28ème producteur de normes.

Le Sénateur est donc convaincu que, *« Maintenant que la Croatie est intégrée, il faut suspendre le processus d'élargissement. Tant que nous n'aurons pas mis en place une gouvernance digne de ce nom, nous devons nous en tenir à des partenariats de coopération. »*

Depuis 2004, l'élargissement à marche forcée, synonyme d'institutions et de normes activatrices de dépenses publiques ou freins à la compétitivité, s'emballe. L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo sont des candidats potentiels. Demain, l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie le seront peut-être. Jean Arthuis s'alarme : *« Stop ! On ne pourra pas accueillir tous ces pays sans avoir eu recours, au préalable, au seul remède capable de nous guérir de notre maladie de gouvernance. Ce remède, il est connu, c'est le fédéralisme. »*

Pour le Vice-Président de l'UDI, il convient de mettre en place un pilotage politique qui implique la nomination d'un ministre européen de l'économie et des finances. Il est aussi plus que temps d'en finir avec cet élargissement compulsif : *« L'Europe est en danger. Sa gouvernance est caricaturale. Une première mesure s'impose : supprimer le poste de commissaire à l'élargissement ! »*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC